

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2023-2024



Séance ordinaire tenue le 31 janvier 2024
À 18h45 au local 140 (Salon du personnel)

MEMBRES PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Christine Gagné	
Parent	Valentine Meloni	
Parent	Mariann St-Hilaire	
Parent	Gloire Lomami	X
Personnel enseignant	Christine Gourde (en remplacement de Laura Parent)	X
Personnel enseignant	Nathalie Champagne	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Jérémy Savard	X
Service de garde	Guyline Côté	
Représentant de la communauté	François Leblond	
Représentant de la communauté	Marie-Christine Lafrance	X
Direction d'école	Yann Auclair	
Aide à la direction	Audrey Noël	

N° résolution

1 Mot de bienvenue

Odile Côté-Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

043-CE
23/24-7

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (Adoption) 

Odile Côté-Rousseau effectue la lecture de l'ordre du jour et demande si des points sont à ajouter.

Yann Auclair demande l'ajout du point 21.1 « *Plan de rattrapage* ».

Mariann St-Hilaire propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 21.1. Proposition adoptée à l'unanimité.

3 Questions du public

Il n'y a pas de public.

4 Présentations et distribution des responsabilités restantes

Présentation des membres du conseil d'établissement qui étaient absents lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

En raison de contraintes de temps, Mariann St-Hilaire ne peut assister à toutes les rencontres du comité de parents. Elle propose son poste à un autre parent qui serait davantage disponible. Si aucun parent n'est disponible, elle propose de lire les comptes rendus des rencontres et d'assister aux rencontres du comité de parents lorsque ce sera possible. Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité.

Odile Côté-Rousseau rappelle que le poste de vice-président est disponible. Valentine Meloni se propose pour le poste de Vice-présidence. Proposition adoptée à l'unanimité.

043-CE
23/24-8

5 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion 27 septembre 2023

Mariann St-Hilaire souhaite effectuer une modification au point 8 « *Présentation et révision des règles de régie interne du conseil d'établissement* ». On y retrouve deux fois la même phrase. Elle propose de remplacer la phrase : « *Dans le cas d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents pertinents sont transmis aux membres au moins cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de la séance.* » par la phrase « *Dans le cas d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents*

pertinents sont transmis par courriel aux membres au moins cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de la séance.”

Valentine Meloni demande une correction à son nom de famille, qui ne prend pas d'accent sur le 'e'.

Audrey Girard propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications demandées. Proposition adoptée à l'unanimité.

6 Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023

Yann Auclair souhaite effectuer un suivi au point 9 « *Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024* ». Yann Auclair s'engage à vérifier le montant pour le budget de fonctionnement au cours de la présente séance.

Yann Auclair souhaite effectuer deux suivis au point 11 « *Service de garde* ». Premièrement, dans le cas où un parent refuserait les activités dans le quartier pour son enfant, le parent doit venir chercher son enfant. L'école n'a pas à garder l'enfant. Deuxièmement, il n'y a aucun règlement concernant l'obligation pour un parent de venir chercher tous ses enfants en même temps. Yann Auclair précise aussi qu'un seul représentant du service de garde siège sur le conseil d'établissement. Ce représentant doit être élu par le personnel du service de garde. Il y a eu une élection et Mme Guylaine Côté a été élue en tant que représentante du service de garde.

Yann Auclair demande un suivi au point 15.1 « *Tournage du film* ». Le tournage du film *La petite et le vieux* s'est bien déroulé à l'école Saint-Malo. Une classe a été décorée pour représenter une école des années 80.

Yann Auclair effectue un suivi au point 15.3 « *Page Facebook et vidéo* ». Le montage de la vidéo Facebook sera effectué par une équipe de communication dans les prochaines semaines.

Christine Gagné demande un suivi au point 15.2. « *Éducation à la sexualité* ». Elle se demande si les frais de la formation de l'organisme *Sexplique* seront assumés par l'école. Yann Auclair confirme que cette formation offerte aux élèves sera payée par le budget de l'école.

7 Correspondance reçue (Information)

Yann Auclair a reçu une correspondance au mois de décembre du Centre Durocher, remerciant l'école Saint-Malo pour le don offert. Effectivement, l'école Saint-Malo a acheté deux cartes pour le cocktail bénéfique du Centre Durocher. Odile Côté-Rousseau, ayant participé au cocktail bénéfique, souligne la réussite de cette soirée.

**043-CE
23/24-9** **8** **Critères de sélection pour le poste de direction d'école (Adoption)** 

Odile Côté-Rousseau propose l'adoption des critères de sélection pour le poste de direction d'école sans modification. Proposition adoptée à l'unanimité.

9 **Réaménagement de Marie-de-l'Incarnation (Information)**

Yann Auclair mentionne que l'école rencontrera la ville de Québec afin de discuter des aménagements des débarcadères sur la rue Marie-de l'Incarnation ainsi que sur la rue Lafayette. Un suivi sera effectué dès que la rencontre aura eu lieu.

**043-CE
23/24-10** **10** **Sorties éducatives (Approbation)**

Yann Auclair présente le document des sorties éducatives prévues jusqu'au 22 mars 2024.

Mariann St-Hilaire propose l'approbation des sorties éducatives du 31 janvier au 22 mars 2024. Proposition adoptée à l'unanimité.

**043-CE
23/24-11** **11** **Planification éducation à la sexualité (Approbation)** 

Yann Auclair présente les planifications du cours éducation à la sexualité de chacun des niveaux.

Audrey Noël suggère de modifier les noms des enseignants pour ceux de 2023-2024 sur chacune des planifications.

Odile Côté-Rousseau propose l'approbation de la planification avec la modification des noms des enseignants. Proposition approuvée à l'unanimité.

12 **OPP (Information)**

Yann Auclair mentionne que 21 familles ont été ciblées par des écoles du Centre de services scolaires des Découvreurs pour les paniers de Noël de décembre 2023. 51 familles ont aussi été ciblées avant Noël pour recevoir des paniers de Noël fournis par des donateurs à l'école.

Au début de l'année scolaire 2024-2025, Yann Auclair propose un partenariat avec le Centre Durocher, car le Centre offre aussi des paniers de Noël. Cela permettrait d'éviter le dédoublement. François Leblond suggère de faire appel à des écoles secondaires pour trouver de jeunes bénévoles qui pourraient aider à la distribution des paniers.

Une rencontre avec l'OPP sera effectuée sous peu par Yann Auclair.

13 Reddition de compte budget 2022-2023 (Information)

Yann Auclair présente le document de reddition de compte de l'école Saint-Malo pour l'année scolaire 2022-2023.

Concernant le point du déficit du service de garde, Guylaine Côté mentionne que, depuis quelques temps, aucune facture ne peut être envoyée par courriel aux parents. Les parents doivent aller sur le portail Mozaïk afin de consulter et de payer les factures. Il est proposé qu'une communication par courriel soit envoyée à chaque mois aux parents afin de leur rappeler d'aller consulter leur facture. De plus, un message dans l'Éco-lien pourrait être fait afin de rappeler aux parents cette nouvelle procédure.

043-CE
23/24-12

14 Photos scolaires 2024-2025 (Approbation)

Audrey Noël mentionne qu'il est temps de réserver la compagnie de photographie scolaire pour 2024-2025.

CONSIDÉRANT que les commentaires des parents sont positifs sur les photos de cette année;

CONSIDÉRANT l'ajustement de l'angle de la photo de groupe cette année;

CONSIDÉRANT la volonté des parents de garder l'option de la photo de groupe imprimée pour tous les élèves l'an prochain;

CONSIDÉRANT la facilité de communication avec la photographe actuelle;

Audrey Noël propose de renouveler le contrat de la photographe scolaire Marthe Fortin pour l'année scolaire 2024-2025. Proposition approuvée à l'unanimité.

15 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024 (Information)

Yann Auclair présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024.

CONSIDÉRANT le montant de 855\$ du budget de fonctionnement annuel;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 400\$ sera utilisé pour le repas de fin d'année;

CONSIDÉRANT la volonté d'acheter davantage de dossards pour les bénévoles, mais qu'un minimum de dossards est obligatoire pour effectuer une commande;

Mariann St-Hilaire propose de ne rien dépenser cette année afin de garder une plus grande somme l'an prochain (2024-2025) pour acheter davantage de dossards pour les bénévoles. Proposition adoptée à l'unanimité.

16 Projet éducatif (Information)

Yann Auclair présente l'avancement du projet éducatif. Il mentionne les grandes orientations et les enjeux qui ont été ciblés dans le nouveau projet éducatif.

D'autres rencontres sont prévues afin d'établir le plan d'action et afin de finaliser le projet éducatif de l'école Saint-Malo.

17 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (Information)

Odile Côté-Rousseau rappelle l'importance pour les nouveaux membres du conseil d'établissement de suivre la formation obligatoire en ligne. Yann Auclair renverra le lien à tous les membres du conseil d'établissement par courriel.

043-CE
23/24-13

18 Planification consultation des élèves (Décision)

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement est dans l'obligation de planifier une consultation auprès des élèves de l'école à chaque année;

CONSIDÉRANT que le thème peut être discuté en sous-comité constitué de quelques personnes;

Odile Côté-Rousseau propose de mettre en place un sous-comité afin de discuter du sujet de la planification de consultation auprès des élèves. Le comité sera formé de Valentine Meloni et de François Leblond. Yann Auclair proposera aux enseignants de faire partie du comité. Propositions adoptées à l'unanimité.

Odile Côté-Rousseau propose aussi de former le comité lors de la première rencontre du conseil d'établissement pour l'an prochain. Proposition adoptée à l'unanimité.

19 Tour de parole du service de garde

Guylaine Côté, responsable du service de garde, souligne le manque de personnel du côté du personnel du service de garde. Les groupes sont complets. L'école est à la recherche de nouveaux personnels afin de venir alléger les heures du dîner.

20 Tour de parole des représentants de la communauté

François Leblond, du Centre Durocher, remercie le conseil d'établissement de l'avoir invité à faire partie du conseil d'établissement.

Il présente les informations concernant le Centre Durocher :

- Il y a eu récemment les inscriptions des élèves à la semaine de relâche au Centre Durocher. Les places se sont comblées rapidement.
- Le Centre Durocher est présentement en restructuration.
- Des cours pour adultes sont disponibles à chaque session.
- Le Centre Durocher est à la recherche d'un professeur d'aquaforme. Avis aux intéressés.
- Il y aura une Disco-patins le 16 février 2024 au Parc Durocher de 18h à 20h.

21 Autres sujets

21.1 Plan de rattrapage

Yann Auclair mentionne que le plan de rattrapage sera diffusé sous peu. Le plan de rattrapage se fera sous deux formes. D'un côté, l'école bonifiera les ressources en classe pendant les heures de classe. De l'autre, il y aura la mise en place de tutorat auprès d'élèves ciblés dans l'école (2 blocs de 8 semaines auprès de 2 élèves par classe), tout en respectant les besoins pédagogiques des élèves.

22 Levée de l'assemblée

Mariann St-Hilaire propose la levée de l'assemblée à 21h20. Proposition adoptée à l'unanimité.

Adopté le mercredi 20 mars 2024.

Signature

Signature

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

Yann Auclair
Directeur par intérim

Odile Côté-Rousseau
Présidente

Date